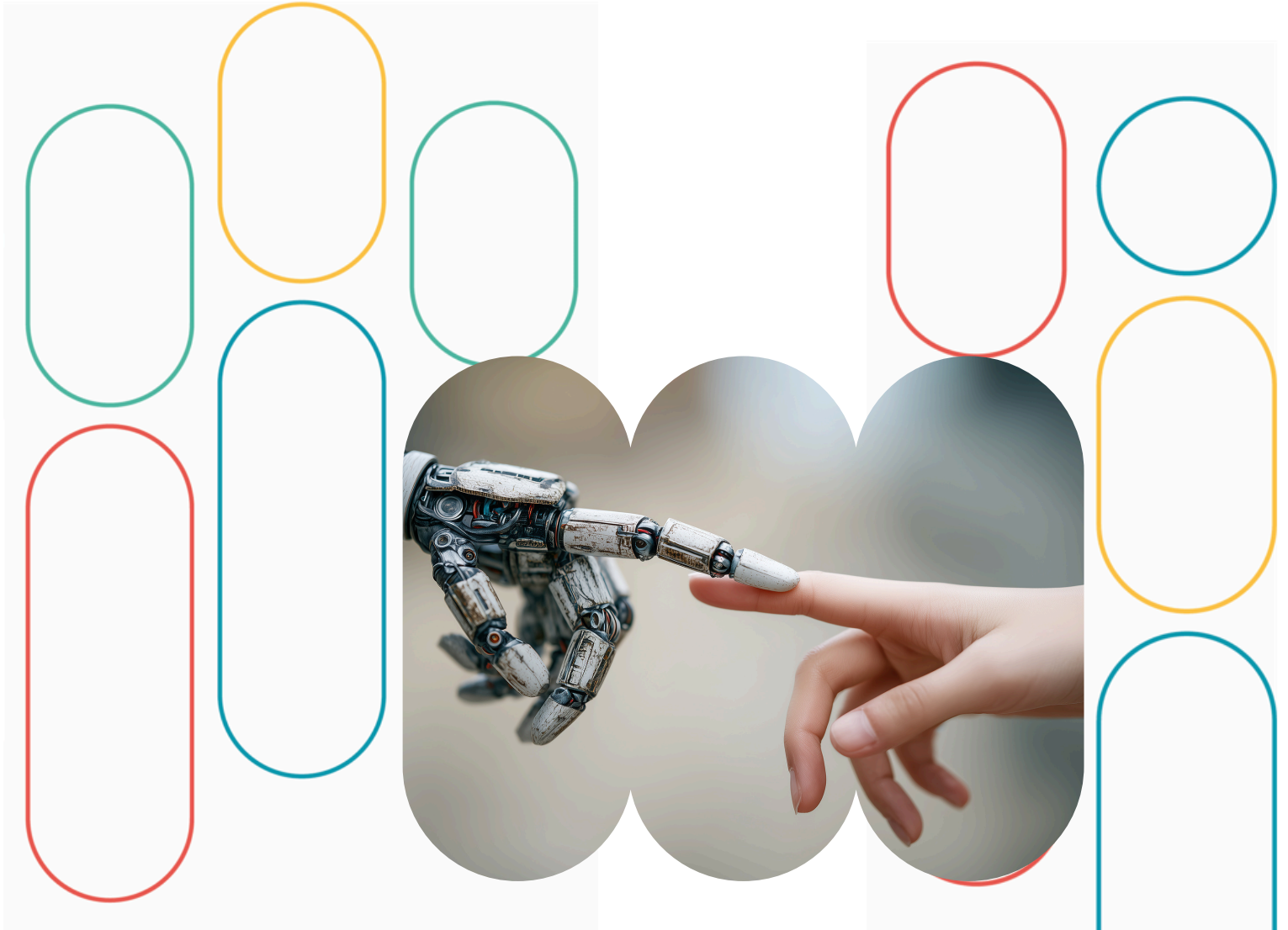




Comité
du numérique



Contribution du comité du numérique à la définition d'une feuille de route sur l'IA

Décembre 2025

SOMMAIRE

1

PRÉAMBULE ET CONTEXTE

2

LES PREREQUIS

3

LES OPPORTUNITES ET RISQUES

4

LES SEPT ACTIONS PROPOSEES

PREAMBULE ET CONTEXTE

Le Comité du Numérique a été sollicité par la Métropole pour l'aider à construire une feuille de route sur l'Intelligence Artificielle (IA).

Il a ainsi consacré deux ateliers, en octobre et décembre 2025, à explorer les usages possibles de l'intelligence artificielle sur le territoire métropolitain.

Ces séances ont permis de croiser des visions prospectives et des propositions concrètes, en s'appuyant sur une démarche participative et créative.

L'objectif était clair : **imaginer une IA utile, inclusive et soutenable, capable d'améliorer la vie quotidienne, de renforcer les services publics et de stimuler l'innovation locale, tout en respectant des principes éthiques et environnementaux.**





Dès le départ, les participants ont affirmé des prérequis incontournables. Les échanges ont également mis en lumière la nécessité de maintenir le contrôle humain sur les décisions critiques, de former les citoyens et les agents à un usage éclairé, et d'adapter les solutions aux besoins spécifiques des publics les plus vulnérables en faisant ressortir les avantages et les risques liés à l'IA.

À l'issue des travaux, sept actions ont été retenues par vote.



LES PREREQUIS

Les prérequis incontournables affirmés par le comité :

-  la sécurité des données,
-  la souveraineté numérique,
-  la transparence des algorithmes,
-  la sobriété énergétique.

L'IA ne doit pas être un gadget ni un facteur de dépendance, mais un outil maîtrisé, au service **des habitants et des acteurs du territoire**.

LES OPPORTUNITES ET RISQUES

Les ateliers ont permis d'identifier des opportunités majeures. L'IA peut :

- **transformer la gestion des infrastructures** grâce à la maintenance prédictive,
- **optimiser les flux** de circulation pour réduire les embouteillages et la pollution, simplifier les démarches administratives et améliorer l'accessibilité des services.
- Elle peut aussi **contribuer à la qualité de vie** en facilitant l'accès à la culture, en soutenant les personnes âgées ou en situation de handicap, et en renforçant l'inclusion sociale.
- Enfin, elle représente un **levier stratégique pour l'économie locale**, en favorisant la création d'une filière IA souveraine et en valorisant les données publiques pour stimuler l'innovation.

Ces perspectives s'accompagnent de risques qu'il faudra anticiper :

- **perte de compétences,**
- **biais algorithmiques,**
- **manipulation de l'information,**
- **disparités d'accès,**
- **impact écologique des infrastructures.**

Les participants ont insisté sur la nécessité **d'encadrer juridiquement l'usage de l'IA**, de **garantir la transparence** des critères de décision et de **privilégier des solutions locales et open source** pour éviter les dépendances économiques.



LES SEPT ACTIONS PROPOSEES

À l'issue des travaux, sept actions prioritaires ont été retenues par vote.

Trois concernent l'optimisation de services existants : la **préservation de la ressource en eau**, **l'amélioration de la circulation** et une action plus prospective vise à utiliser l'IA pour analyser les freins sociologiques à **l'accès à la culture** et mesurer l'impact des politiques culturelles sur les publics éloignés.

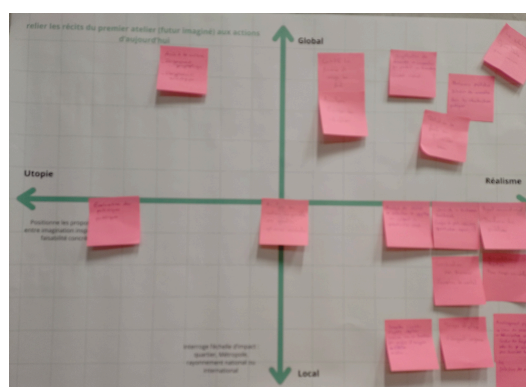
Le Comité propose également de **créer une filière locale de l'IA**, en structurant un écosystème associant formation, recherche et infrastructures, et de mettre en place un **outil IA interne**, basé sur un modèle français open source, pour améliorer la performance des services métropolitains tout en garantissant la confidentialité des données.

Deux autres projets complètent cette ambition : la **centralisation des terminaux** pour réduire les coûts et les déchets électroniques, et le développement d'un **portail Big Open Data** pour ouvrir largement les données publiques et encourager l'innovation.

Ces propositions traduisent une vision partagée : **faire de l'IA un outil au service du territoire, en conciliant innovation, responsabilité et inclusion.**

Elles constituent une base solide pour la feuille de route métropolitaine, qui devra articuler ces projets avec un **cadre de gouvernance clair, des indicateurs d'impact et un dispositif d'accompagnement des publics.**

Le Comité du Numérique recommande que cette feuille de route s'appuie sur les principes définis lors des ateliers : **transparence, contrôle humain, souveraineté des données, sobriété numérique et formation continue.** C'est à cette condition que l'IA pourra devenir, pour la Métropole, un levier de transformation durable et équitable.



FICHE PROJET 1 – Préservation de la ressource en eau

Contexte et enjeux

L'eau potable est une ressource vitale et de plus en plus rare. Les pertes liées aux fuites dans les réseaux, la dégradation des infrastructures et les problèmes de qualité représentent des enjeux majeurs pour la Métropole. Ce projet vise à utiliser des technologies innovantes, notamment l'IA et des capteurs avancés, pour **optimiser la gestion du réseau d'eau potable**, réduire les pertes et garantir un accès durable à l'eau.

Objectifs

- **Réduire les pertes** d'eau en détectant et en traitant rapidement les fuites.
- **Anticiper le vieillissement** des infrastructures pour planifier les interventions.
- **Surveiller en continu la qualité** de l'eau pour garantir la sécurité sanitaire.
- **Optimiser les coûts** de maintenance et améliorer la performance du service public.

Axes d'action

1. Détection intelligente des fuites

- Installation de **cellules nano-capteurs** dans les réseaux pour identifier les fuites en temps réel.
- Utilisation de l'IA pour analyser les données et prioriser les interventions.

2. Maintenance prédictive

- Développement d'algorithmes IA pour **prévoir le vieillissement des canalisations** et anticiper les réparations.
- Planification optimisée des travaux pour réduire les coûts et les interruptions.

3. Contrôle qualité de l'eau

- Analyse continue des paramètres physico-chimiques via capteurs connectés.
- Alertes automatisées en cas de non-conformité.

Compétences de la Métropole mobilisées

- Transition écologique et énergie.
- Relation usagers / services publics.
- Aménagement et urbanisme.
- Développement économique et innovation.



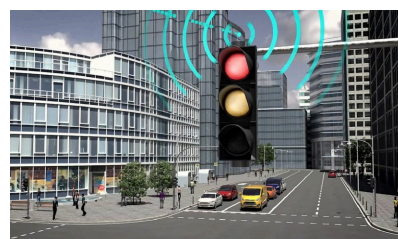
FICHE PROJET 2 – Amélioration de la circulation

Contexte et enjeux

La Métropole connaît des problèmes récurrents de congestion routière, impactant la qualité de vie, la mobilité et l'environnement. L'optimisation des flux de circulation est essentielle pour réduire les bouchons, améliorer la sécurité et limiter la pollution. L'IA offre des opportunités pour analyser des volumes massifs de données et proposer des solutions dynamiques et prédictives.

Objectifs

- Réduire les embouteillages et améliorer la **fluidité** du trafic.
- Adapter la signalisation en **temps réel** (feux, stops, priorités).
- Planifier les **aménagement**s de voirie en fonction des besoins réels.
- Renforcer la **sécurité** routière et la protection des piétons.
- Limiter l'**impact environnemental** (pollution, bruit).



Axes d'action

1. Analyse des flux de circulation

- Collecte et traitement des données (trafic, météo, horaires, événements, vacances).
- Intégration des données de transport en commun et flux piétons.

2. Modélisation et simulation

- Création de scénarios pour tester l'impact des aménagements (ajout/retrait de stops, modification des feux).
- Évaluation des conséquences à court et long terme.

3. Adaptation dynamique

- Développement d'algorithmes IA pour ajuster la durée des feux en temps réel.
- Recommandations personnalisées pour les usagers (ex. horaires optimaux pour éviter les bouchons).

4. Prévention et sécurité

- Analyse des accidents pour identifier les zones à risque.
- Coordination avec les transports en commun pour réduire les conflits de flux.

5. Planification des travaux

- IA pour anticiper l'impact des chantiers et optimiser leur calendrier.

Compétences de la Métropole mobilisées

- Mobilité et déplacements.
- Transition écologique et énergie.
- Aménagement et urbanisme.
- Relation usagers / services publics



FICHE PROJET 3 – Accès à la culture

Contexte et enjeux

L'accès à la culture reste inégal sur le territoire métropolitain. Certaines populations sont éloignées de l'offre culturelle, soit pour des raisons **géographiques** (zones rurales, quartiers périphériques), soit pour des raisons **sociologiques** (perception que la culture « n'est pas pour moi »).

Constat complémentaire : Les indicateurs traditionnels (fréquentation, billetterie) ne mesurent pas **l'impact sociétal** des politiques culturelles (ex : évolution des représentations, appropriation des pratiques).

Objectifs

Le projet vise à réduire ces inégalités en utilisant l'IA pour analyser des données sociologiques et évaluer l'impact des actions culturelles sur l'évolution des comportements et des représentations.

1. **Favoriser l'accès à la culture pour tous**, en particulier les publics éloignés.
2. **Identifier les freins sociologiques et géographiques** à la participation culturelle.
3. **Utiliser l'IA pour analyser des données sociologiques** et mesurer l'impact des politiques culturelles.
4. **Adapter les actions culturelles** en fonction des évolutions observées.
5. **Créer des indicateurs qualitatifs et dynamiques**, au-delà du simple comptage des entrées.

Axes d'action

- **Collecte et mise à jour régulière de données sociologiques** (enquêtes, données territoriales, indicateurs sociaux).
- Développement d'outils IA pour :
 - Détecter les corrélations entre actions culturelles et évolutions sociologiques.
 - Identifier les zones et publics prioritaires.
 - Proposer des recommandations pour ajuster les politiques culturelles.
- Mise en place d'un **observatoire métropolitain de l'accès à la culture**.

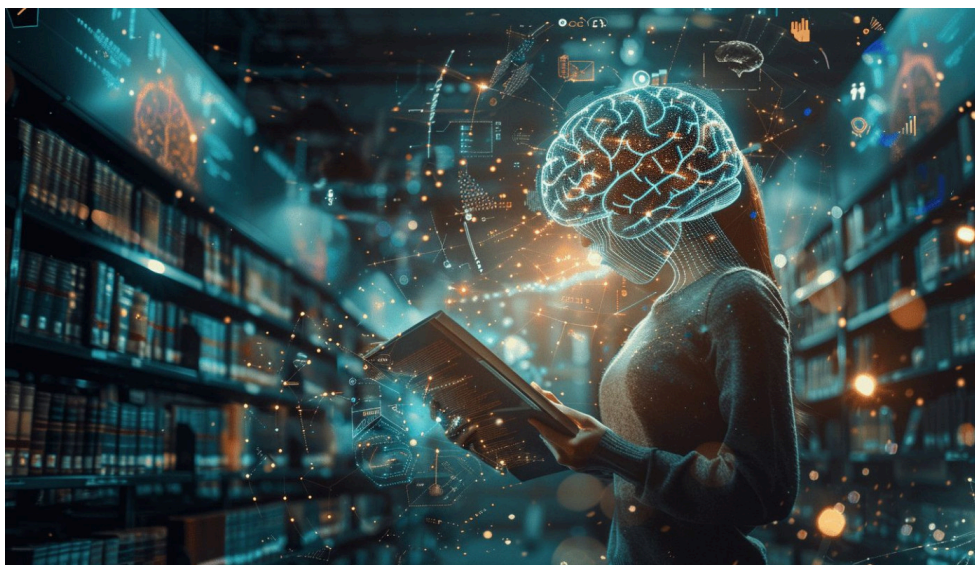


Exemples d'usages

- Évaluer si une action (ex. festival, médiation culturelle) modifie la perception de la culture dans un quartier.
- Déterminer si la fréquentation culturelle est corrélée à des indicateurs sociaux (éducation, emploi, mixité).
- Définir des stratégies ciblées pour zones rurales ou publics spécifiques.

Compétences de la Métropole mobilisées

- Culture, jeunesse et éducation.
- Participation citoyenne et gouvernance.
- Santé et inclusion.
- Développement économique et innovation.
- Aménagement et urbanisme.



Source: <https://midwest-aero-design.com/limpact-de-lintelligence-artificielle-sur-laces-a-la-culture-et-lapprentissage>



FICHE PROJET 4 – Développer une filière locale de l'IA

Contexte et enjeux

L'IA est en pleine expansion et représente un levier stratégique pour l'innovation, la compétitivité et la souveraineté numérique. La Métropole souhaite se positionner comme un acteur majeur en créant un écosystème local complet autour de l'IA, associant enseignement, recherche, industrie et infrastructures. Ce projet vise à attirer des talents, des entreprises et des investissements, tout en favorisant la résilience technologique et la création d'emplois qualifiés.

Objectifs

- **Structurer** une filière IA locale intégrant formation, recherche et développement industriel.
- **Renforcer la souveraineté numérique** en s'appuyant sur des partenariats avec des acteurs français (ex. Mistral).
- **Créer des infrastructures stratégiques** (data centers, serveurs, production de composants).
- **Stimuler l'économie locale** par l'innovation et la création d'emplois.
- **Favoriser les synergies** entre université, entreprises et collectivités.

Axes d'action

1. Formation et recherche

- Création d'une **école ou d'une antenne universitaire dédiée** à l'IA (Université de Rouen).
- Développement de programmes de recherche appliquée en IA et numérique responsable.

2. Infrastructures et industrie

- Accueil de **data centers** et serveurs pour héberger des solutions IA souveraines.
- Étude de faisabilité pour une **usine de production de composants** (cartes graphiques, microprocesseurs innovants).
- Réutilisation de sites industriels existants (ex. ancien site Pétroplus).

3. Partenariats stratégiques

- Collaboration avec **Mistral** et autres acteurs français pour garantir la souveraineté et l'innovation.
- Implication des entreprises locales et des start-ups IA.

Compétences de la Métropole mobilisées

- Aménagement et urbanisme
- Développement économique et innovation.
- Culture, jeunesse et éducation.



FICHE PROJET 5 – Outil IA locale

Contexte et enjeux

La Métropole souhaite intégrer l'IA dans ses services pour améliorer l'efficacité, la qualité des réponses et la sécurité des données. L'objectif est de développer un assistant IA interne, basé sur un modèle français open source (ex. Mistral), fonctionnant hors ligne et alimenté par les données internes des services métropolitains et des délégataires (ex. Transdev). Cette solution vise à réduire les risques liés à la confidentialité, tout en ouvrant la voie à des partenariats stratégiques.

Objectifs

- Faciliter le travail des agents grâce à un assistant IA interne.
- Améliorer la qualité et la rapidité des services aux citoyens.
- Garantir la souveraineté et la sécurité des données (solution locale, hors ligne).
- Créer des synergies avec des acteurs français (ex. Mistral).
- Préparer l'intégration future de services IA dans tous les domaines de compétence de la Métropole.

Axes d'action

1. Développement d'un assistant IA interne

- Basé sur un modèle open source français (Mistral).
- Fonctionnement hors ligne pour limiter les risques de fuite de données.
- Intégration avec les systèmes internes de la Métropole et des services délégués.

2. Personnalisation et formation

- Enrichissement du modèle avec les données internes (procédures, réglementations, FAQ).
- Formation des agents à l'utilisation de l'outil IA.

3. Partenariats stratégiques

- Collaboration avec Mistral et autres acteurs pour garantir la souveraineté.
- Éventuelle mutualisation avec d'autres collectivités.

Compétences de la Métropole mobilisées

- Développement économique et innovation.
- Relation usagers / services publics.
- Participation citoyenne et gouvernance.
- Transition écologique et énergie (sobriété numérique).



FICHE PROJET 6 – Centralisation des terminaux

Contexte et enjeux

La multiplication des équipements informatiques individuels entraîne des coûts élevés, une consommation énergétique importante et une production massive de déchets électroniques (plus de 60 millions de tonnes dans le monde). Pour répondre à ces enjeux, la Métropole souhaite revenir à un modèle plus sobre et résilient : centraliser les ressources informatiques via des serveurs locaux et des terminaux légers, tout en intégrant des solutions IA pour optimiser la gestion et la sécurité.

Objectifs

- Réduire le nombre de périphériques et prolonger leur durée de vie.
- Diminuer la consommation énergétique et l'empreinte écologique.
- Renforcer la sécurité informatique grâce à une architecture centralisée.
- Faciliter la mise à disposition des données aux agents et aux usagers.
- Créer un système résilient et souverain, capable de fonctionner en mode dégradé.

Axes d'action

1. Infrastructure centralisée

- Mise en place de serveurs locaux sécurisés pour héberger les applications et données.
- Déploiement de terminaux légers pour les agents (remplaçant les PC individuels).

2. Intégration IA

- Utilisation de l'IA pour optimiser la gestion des ressources (allocation, maintenance).
- IA pour renforcer la cybersécurité et prévenir les intrusions.

3. Résilience et souveraineté

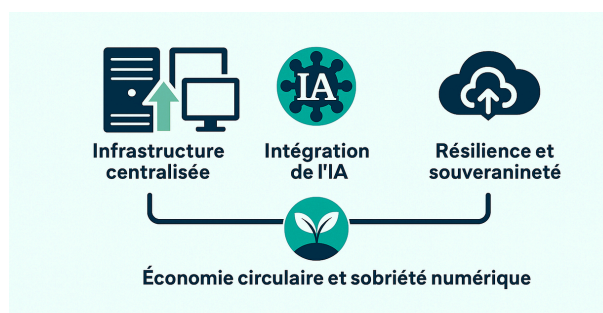
- Fonctionnement en intranet localisé pour limiter la dépendance aux services externes.
- Possibilité d'ouverture contrôlée pour les entreprises locales (cluster d'innovation).

4. Économie circulaire et sobriété numérique

- Réduction des déchets électroniques.
- Mutualisation des équipements pour limiter les renouvellements.

Compétences de la Métropole mobilisées

- Transition écologique et énergie.
- Développement économique et innovation.
- Relation usagers / services publics.
- Participation citoyenne et gouvernance.



FICHE PROJET 7 – Big Open Data



Contexte et justification

La Métropole dispose d'un volume croissant de données administratives, opérationnelles et territoriales, mais leur exploitation reste limitée par des freins structurels :

- **Accès restreint** : Les données sont souvent cloisonnées, réservées aux services internes ou publiées sous des formats peu exploitables.
- **Potentiel inexploité** : Les acteurs externes (entreprises, citoyens, chercheurs, journalistes) pourraient créer des solutions innovantes (IA, outils d'analyse, services publics améliorés) si les données brutes étaient accessibles.
- **Transparence et contrôle** : L'ouverture des données permet un **contrôle citoyen renforcé** (ex : suivi des subventions) et une **optimisation des politiques publiques** (transports, déchets, etc.) via des analyses externes.

Problématique

L'Open Data existe déjà, mais son utilisation reste limitée car les données publiées sont trop sélectionnées, mises en ligne trop lentement et souvent peu adaptées aux besoins réels des usagers. Le projet BIG OPEN DATA ambitionne de changer d'échelle en rendant accessibles un volume beaucoup plus important de données brutes, sans filtrage préalable. L'objectif est de favoriser l'innovation, la transparence et le développement de nouveaux services, notamment grâce à l'intelligence artificielle, qui dépend de données riches, variées et facilement accessibles. f, afin de stimuler l'innovation, la transparence et la création de services à valeur ajoutée.

Objectifs

1. **Accroître la quantité et la diversité des données ouvertes** par la Métropole.
2. **Faciliter l'accès aux données brutes** pour les citoyens, entreprises, chercheurs, journalistes.
3. **Favoriser l'émergence de solutions IA** et d'outils numériques innovants.
4. **Renforcer la transparence et la participation citoyenne**, notamment sur des sujets comme le contrôle des subventions.
5. **Optimiser les politiques publiques** grâce à l'exploitation des données (mobilité, déchets, énergie, etc.).

Compétences de la Métropole mobilisées

- Développement économique et innovation.
- Relation usagers / services publics.
- Participation citoyenne et gouvernance.
- Transition écologique et énergie (sobriété numérique).





Retrouvez l'actualité et l'intégralité des contributions sur la page Internet dédiée au CDD :

<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/conseil-de-developpement-durable-de-la-metropole>

Des questions, des propositions, écrivez à: cdd@metropole-rouen-normandie.fr

Mise en page et harmonisation de la contribution :
Claire MONTAY, Service participation et citoyenneté - MRN - 2026

